

La conscription du travail féminin paraît en bonne voie

Cela ressort nettement de la récente déclaration de l'un des directeurs du "Service sélectif national", M. Elliott M. Little — Ce que M. Hanson disait de la famille et du foyer familial — On peut se demander avec le ministre du Travail si le Canada n'a pas trop entrepris pour ses forces

Prenant le club *Rotary* d'Ottawa pour la tribune officielle des proclamations qui concernent la chose publique du Canada, confondant club avec tribune, l'un des deux directeurs du Service dit sélectif et national, celui des deux que la presse et les agences de nouvelles ont accoutumé de présenter comme le directeur de ce service, sans doute parce qu'il est toujours empressé à se mettre de l'avant, M. Elliott M. Little, vient de communiquer quelques informations d'importance au peuple de la capitale et du reste du pays.

Il s'agit, d'ici cinq mois, de trouver, à ce que lui fait dire une dépêche de l'agence de la *Presse Canadienne*, 250,000 personnes pour répondre aux besoins des trois branches de la force militaire du Canada: l'armée, l'aviation, la marine; et aussi des industries de guerre. Les industries dites "non essentielles" ou "réservées", c'est-à-dire toutes celles des activités proprement civiles, devront se restreindre d'autant dans leur production.

Comme un quart de million de personnes ne se trouvent toutefois pas, pour employer l'expression même de M. Little, "dans les airs", que la main-d'oeuvre masculine et disponible du pays — disponible ou qui peut le devenir, du jour au lendemain, par le jeu de la loi et des règlements qui pourraient à la conscription du travail — commence à s'amoinrir, voici que l'on pense, de façon très sérieuse et pour un avenir prochain, à la main-d'oeuvre féminine. Elle aussi sera conscrite. Tout l'indique.

Tandis que les hommes seront sujets, selon le degré de leur validité et de leur aptitude, à la conscription de l'armée ou du travail, il n'y aura cependant pour les femmes, à ce qu'il appert pour l'heure, que la seule conscription du travail. Mais celle-là semble d'ores et déjà prévue pour nos mères, nos sœurs, nos femmes et nos filles. Là-dessus, les propos tenus par M. Little, au *Rotary Club* d'Ottawa, sont tout à fait annonciateurs:

Nous devons aussi amener plus de femmes dans l'industrie et à une allure d'accélération rapide. Pensez à ce que cela signifie dans la préparation et dans la mise en oeuvre de priorités raisonnables en ce qui concerne à la fois l'industrie et la main-d'oeuvre. Nous devons examiner soigneusement le travail accompli par chaque Canadien quant à son essentialité. Nous devons déterminer si telle ou telle tâche peut être supprimée et si l'homme ou la femme qui l'accomplissait ne peut pas être affecté à une autre tâche qui sera plus directement avantageuse au programme de guerre.

M. Little annonce que d'ici quelques semaines l'on procédera à l'enregistrement national des femmes qui ne travaillaient pas, au moins dans les limites de certaines catégories d'âge employable. Les femmes, dit-il encore, devront de plus en plus s'employer dans l'industrie, et des femmes accompliront des tâches que les industriels croyaient ne pouvoir être confiées qu'à des hommes.

Un petit refrain sur l'empressement que les femmes ont déjà manifesté pour se mettre à des tâches dans les industries de guerre: *C'est la guerre et je vous dis aujourd'hui que les jeunes femmes employables de ce pays ont prouvé leur valeur et leur habileté par la façon dont elles ont accompli les tâches qu'elles avaient acceptées dans l'industrie.*

L'appât du gain, d'un gain pourtant bien aléatoire et dont le fisc, par l'impôt et la taxe, a tôt fait de récupérer une large part, doit bien être pour quelque chose dans l'empressement en question. Le même appât, taxes et impôts devenant des obligations pressantes et très lourdes dans plus d'un budget familial et modeste, continuera certes de jouer. Un plus grand nombre de femmes, jeunes et moins jeunes, seront tentées de désertir le foyer, de confier leurs enfants à des garderies improvisées, pour se faire ouvrières d'usines. Mais cela même, cet empressement volontaire, suffira-t-il? On en peut douter puisque le directeur parlant du service sélectif national annonce pour bientôt l'enregistrement des femmes en âge de travailler dans l'industrie.

Et cet enregistrement fait présager la conscription du travail féminin.

Au surplus, il ne semble pas faire de doute que c'est même aux mères de familles que l'on pense à propos de l'enregistrement de la main-d'oeuvre féminine. Cela ressort si bien du discours rotarien de M. Little que le *Montreal Star* écrivait, avant-hier, dans un commentaire de cette pièce: *Plusieurs d'entre elles sont de jeunes mères qui, dans des circonstances ordinaires, ne pourraient quitter leurs enfants, mais l'établissement de garderies de jour à travers le pays les libérera pour des tâches de guerre sans qu'il y ait danger que les enfants soient négligés. L'enregistrement national de telles femmes, qui doit se faire prochainement, révélera une nombreuse armée de main-d'oeuvre,*

qui, avec de l'entraînement, pourra libérer un grand nombre d'hommes pour la force armée ou qui pourra encore combler des vides dans le personnel des usines de munitions.

Où compte-t-on aboutir avec tout cela, avec pareille politique? Le travail féminin de nuit dans les usines de guerre a déjà provoqué les protestations d'hygiénistes avertis. Peut-on raisonnablement supposer que les conditions s'amélioreraient avec l'accroissement du nombre des ouvrières, sous le régime du travail libre ou du travail obligatoire? Et l'établissement de garderies, quand bien même on multiplierait ces institutions, quand bien même on les pourrait installer — ce qui reste à voir, étant donné les circonstances présentes — dans les locaux les plus avantageux, ne changera rien à l'affaire. La garderie sera toujours la garderie, c'est-à-dire un déplorable ersatz du foyer familial, si modeste, si misérable que puisse être celui-ci.

Ces tout derniers jours, le chef de l'opposition conservatrice, M. R. B. Hanson, malgré l'ardeur et l'enthousiasme qu'on lui connaît pour les choses de la présente guerre, pour la conduite vigoureuse de celle-ci, ne pouvait s'empêcher de dire aux Communes toutes les répercussions fâcheuses et extrêmement dangereuses qu'il voit au budget Ilsley sur la vie familiale:

La vie familiale de notre nation devra inévitablement en souffrir. La jeunesse constitue la plus grande richesse d'une nation. Tout ce qui tend à décourager un homme d'élever une famille porte un coup mortel à l'avenir national, et c'est exactement l'effet qu'aura cette mesure. Les gens n'ont pas les moyens d'avoir des enfants. Pour devenir une grande nation, le Canada devra accroître sa population, et il n'y a rien pour accroître la population comme d'encourager les gens à élever des enfants nourris de traditions canadiennes au lieu de recourir à l'immigration.

M. Hanson parlait ainsi à propos des propositions budgétaires, et il avait combien raison. Peut-être ne savait-il pas lui-même jusqu'à quel point il avait raison. Le budget Ilsley paraît certes tout à fait favorable à une *All Out Total War*, mais il est aussi antisocial et antifamilial.

Que dire alors d'une mesure qui enverra la mère à l'usine, sapera la famille à sa base même, supprimera le foyer, l'anéantira?

Se battre pour sa patrie, c'est se battre pour son foyer, — à la condition qu'il y ait un foyer.

Les gens des Etats-Unis se battent pour leur patrie, pour leurs foyers, personne n'en disconvient. L'évêque catholique de Buffalo, S. Exc. Mgr John A. Duffy, s'adressant à ses ouailles, le 24 juin, signalait pourtant, en termes non équivoques, le grave danger de la mère à l'usine de guerre:

Nous perdrons la guerre si nous laissons périr le foyer. La solution apparemment facile de ce problème serait que la ville pourvoie aux soins et à la protection des enfants pendant le temps que les parents sont absents du foyer pour vaquer à des tâches de guerre. Mais par une telle solution on évite le vrai problème qui est celui de l'intégrité du foyer. Cette solution facile de rejeter des parents à la communauté la responsabilité quant aux enfants ne peut produire que du désastre dans la vie nationale.

Le temps présent est celui du monde à l'envers. Ça n'est certes pas en le chavirant davantage, en le revirant complètement qu'on parviendra à lui redonner un peu d'aplomb.

Avant de décider de façon définitive — car M. Little, si haut et si verbeux directeur qu'il soit du service sélectif national, ne doit pas exercer une autorité de dernier ressort — de porter un autre coup à la famille, au foyer familial, coup funeste, ne convient-il pas qu'on y songe à deux, à dix, voire à cent fois, dans le monde du gouvernement? Et tous les ministres ne sont pas des célibataires.

Un mot du ministre du Travail, M. Humphrey Mitchell, prononcé aux Communes, le 25 juin, devrait, dans la présente occurrence, faire réfléchir ses collègues:

Je me demande parfois si nous n'avons pas cherché à trop accomplir pour un pays de l'importance du nôtre.

Il semble qu'on soit en train de vouloir tant accomplir qu'en définitive, au lieu d'accomplir, l'on détruira ce qui est en somme le Canada lui-même, son fondement: la famille, le foyer familial.

Emile BENOIST